

# BAYVAROL®

En France, plusieurs médicaments sont homologués pour gérer la varroose chez l'abeille domestique. En 2020, il en existe 12 avec Autorisations de Mise sur le Marché (AMM). Parmi ces médicaments, BAYVAROL® est une spécialité à base de fluméthrine.

## Informations de base du médicament

- Numéro d'Autorisation de Mise sur le Marché européen : FR/V/9781866 7/2017 ;
- Médicament produit par le laboratoire BAYER HEALTHCARE ;
- Il est conditionné sous forme de boîte de 5 sachets de 4 lanières pour ruche ;
- Une lanière contient 3,6 mg de fluméthrine ;
- L'ordonnance vétérinaire n'est pas obligatoire pour ce médicament ;
- Ce médicament n'est pas utilisable en apiculture biologique.



Photo 1 - Boîte de lanières de BAYVAROL®



## Quand utiliser ce médicament

À la fin de l'été, juste après la dernière miellée (fin juillet / mi-août), le traitement principal doit avoir lieu. Il est fortement recommandé de traiter avant le 15 septembre (même si la pression parasitaire est faible) pour s'assurer le meilleur développement des futures abeilles d'hiver.

Pour les apiculteurs souhaitant laisser les hausses pour les miellées tardives, il est fortement conseillé d'effectuer un premier traitement rapide (voir MAQS®) en tout début d'été (en juin entre deux miellées) afin de réduire la pression et pouvoir placer un second traitement comme BAYVAROL® entre mi-septembre et début-octobre.

## Posologie

Les lanières doivent être installées verticalement, entre les cadres, à raison de quatre lanières par chambre à couvain mature.

Le traitement doit être mis en place sur une période minimale de 4 semaines et au maximum pendant 6 semaines puis les lanières doivent être retirées.

Les lanières ne doivent pas être laissées dans la ruche au-delà de la durée du traitement indiquée, car l'efficacité du principe actif pourrait diminuer et le risque de sélection de populations d'acariens résistants augmenter.

Comme avec tout antiparasitaire, des résistances peuvent se développer lors d'une utilisation inappropriée du médicament.

Afin de réduire le risque de sélection d'acariens résistants dans les populations d'abeilles traitées, il est recommandé d'alterner l'utilisation du produit avec des produits contenant des substances actives appartenant à d'autres classes chimiques que les pyréthrinoïdes.



Photo 2 - Traitement avec BAYVAROL®.

## Ce qu'il ne faut pas faire

- Traiter en présence de hausse, au cours d'une miellée;
- Manipuler les lanières sans gants étanches (type Nitrile);
- Réutiliser de vieilles lanières;
- Jeter les lanières dans la nature. Votre structure sanitaire s'occupe de leur élimination;
- Utiliser les lanières pendant une durée supérieure à celle recommandée;

## NOTIONS CLEFS

Du fait de son homologation récente, peu de références techniques sur son efficacité existent. **Comme pour les autres spécialités, il est conseillé de vérifier que le traitement a été suffisant. Au besoin, il pourra être nécessaire d'envisager un traitement hivernal complémentaire.**

## Bibliographie

- [www.ircp.anmv.anses.fr](http://www.ircp.anmv.anses.fr)

